

Santé publique ou soutien aux industriels, l'État a choisi

par Lucile Schmid

Présidente de La Fabrique écologique



Pouvons-nous former le vœu qu'en 2026 l'idéal d'une consommation responsable progresse ? En 2025, plusieurs scandales autour des liens entre santé et environnement ont illustré les dégâts d'une société de consommation sans frein. En France, nous avons appris que des polluants éternels infestaient l'ensemble des eaux potables, ou les produits à base de céréales, les pâtes, le pain, ce que nous mangeons au petit déjeuner.

L'alimentation, la qualité de ce que nous respirons, l'état de notre logement sont des sujets qui associent transition écologique et enjeux de santé de manière indissociable. Les catastrophes écologiques ne sont pas toujours visibles, elles peuvent se dévoiler lorsqu'il est trop tard. Aujourd'hui des intérêts économiques puissants œuvrent pour que nous continuions de consommer à l'aveuglette, sans en connaître les conséquences sur notre santé et notre espérance de vie, sur l'avenir des futures générations, et sur la nature.

Une prise de conscience est engagée. Les chercheurs, les associations y jouent un rôle essentiel, les instances judiciaires également. L'expertise de structures publiques comme l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) est centrale. Mais le rôle de l'État, des parlementaires, des institutions européennes est apparu ces derniers mois de plus en plus ambigu, quand il n'a pas clairement penché en faveur des intérêts de l'industrie chimique et de l'agroalimentaire, au détriment de celui des citoyens.

En juillet, le succès de la pétition contre la loi Duplomb votée par le Parlement – 2 millions de signatures –, qui réautorisait un pesticide interdit depuis 2018, a illustré l'ampleur des mobilisations citoyennes lorsqu'il y a un lien entre santé et préservation de la nature. Dans son arrêt concernant cette loi, le Conseil constitutionnel a heureusement choisi d'annuler la réintroduction du pesticide.



Dans le même esprit, à l'automne, la cour administrative d'appel de Paris rendait une décision judiciaire importante concernant la réévaluation de mise sur le marché de centaines de produits phytosanitaires susceptibles d'atteintes à l'environnement et la santé. Pour elle, les tests de mise sur le marché ne présentaient pas les garanties nécessaires. L'État a pourtant

Apparemment la Commission européenne n'a pas pensé à comptabiliser les cancers et autres dérèglements endocriniens à venir.

choisi de se pourvoir en cassation, aux côtés des fabricants de pesticides. Entre la santé publique et le soutien aux industriels, il a choisi. Comme il l'avait fait au moment de la loi Duplomb.

Mi-décembre, la Commission européenne a proposé, sous couvert de simplification, de modifier profondément le système de mise sur le marché des pesticides qui existe depuis 2009. Ces produits seront autorisés sans limites dans le temps, alors qu'ils étaient jusqu'à présent soumis à une réévaluation tous les dix ans. Selon la Commission, cela permettrait de faire des économies de plusieurs centaines de millions d'euros. Apparemment celle-ci n'a pas pensé à comptabiliser les cancers et autres dérèglements endocriniens à venir. Chercheurs et ONG ont dénoncé une proposition qui fait régresser la législation européenne sur la santé de trente ans. Dans un fonctionnement qui s'apparente à ce qui s'est passé en France avec la loi Duplomb, la Commission européenne, qui devrait avoir pour objectif de protéger les citoyens, s'attaque à leur santé.

Devons-nous conclure de ces différents épisodes qu'une forme d'étonnante proximité se manifeste entre des dirigeants économiques et certains dirigeants publics ? La question vaut la peine d'être posée.

66 les chroniques

L'Amérique en plein doute existentiel



par Erwan Le Morhedec

Avocat, essayiste

Donald Trump ne se percevait certainement pas comme un simple marchepied. Or son actuel vice-président pourrait être président des États-Unis dès 2029, pour huit ans, si ce n'est plus tôt. Et, si la pensée de Donald Trump peine à dépasser l'expression de besoins du cerveau reptilien (un plus gros défilé militaire, un plus gros arc de triomphe, des gros canons sur un gros cuirassier), on prête à J. D. Vance une vision plus structurée.

Pour autant, la pensée qu'il déroule dans un entretien donné le 22 décembre dernier à la revue en ligne UnHerd, sur des sujets aussi fondamentaux que l'ingérence assumée des États-Unis dans la politique européenne et l'identité américaine, reste brumeuse. Le motif profond de l'ingérence décomplexée sur laquelle la nouvelle *stratégie nationale de sécurité* a levé le voile est ainsi très inattendu : « *La France (...) possède*

Notre pays, son allié, est donc désigné au peuple américain par le vice-président des États-Unis comme une possible menace dans les années à venir.

des armes nucléaires. (Si elle se laisse submerger par des idées morales très destructrices, vous permettez alors que les armes nucléaires tombent entre les mains de personnes qui peuvent réellement causer des dommages très, très graves aux États-Unis.) Notre pays, son allié, est donc désigné au peuple américain par le vice-président des États-Unis comme une possible menace existentielle dans les années à venir.

Mais sur quoi se fonde la crainte de J. D. Vance ? Sur la possibilité que des islamistes, ou des partis perméables à l'islamisme, puissent prendre le pouvoir. On peut toujours élaborer des scénarios et celui-ci est inquiétant. Mais procède-t-il d'une analyse factuelle des équilibres politiques actuels et prévisibles, ou n'est-il que l'expression du complexe obsidional qui, malgré l'affichage exacerbé de sa puissance, semble saisir les

États-Unis ? Les tourments identitaires traduisent souvent une faiblesse paradoxale. J. D. Vance propose un discours à certains égards rassurant : quand une partie de la droite conservatrice américaine emprunte au suprémacisme blanc et à l'antisémitisme, lui rejette toute approche fondée sur une race ou une ethnie. Mais sa vision de l'identité américaine reste surprenante.

Il assume tout d'abord une vision classique, considérant que les États-Unis seraient fondés sur un « *projet national tout à fait unique* », une foi en la dignité et l'égalité de chaque être humain. Il estime qu'*« être capable d'exprimer certaines valeurs démocratiques fondamentales fait partie intégrante de l'identité américaine »*.

Pour autant, il semble prioriser une forme de culture commune qu'il conviendrait de ne pas « *surintellectualiser* » : elle relèverait de l'équipe de sport que l'on soutient comme du plat que l'on cuisine. Dès lors, il présente comme à craindre une « *submersion* » par des personnes qui « *croient en de bonnes choses et sont fondamentalement des gens bien* » mais qui ne partageraient pas ce fonds culturel.

Outre le fait que postuler une « *submersion* » pervertit nécessairement le raisonnement, on aurait intuitivement tendance à penser que, sans être indifférent, il est moins déterminant de partager une même passion pour le football américain et la cuisson du steak au barbecue que la foi en la démocratie et en l'inaliénable dignité de tous. Incidemment, on serait heureux que J. D. Vance prenne le temps de confronter l'actualité américaine auxdites « *valeurs démocratiques fondamentales qui font partie de l'identité américaine* ».

Si elles sont mieux articulées que les positions de Donald Trump, les idées de J. D. Vance n'en restent pas moins trop peu fondées sur l'analyse et tributaires d'une forme de fébrilité intérieure. Assurément l'Europe a ses propres tourments, d'ailleurs renforcés par le fait que le socle américain sur lequel elle s'est trop reposée se dérobe sous ses pieds. Mais l'Amérique est-elle vraiment exempte d'un doute existentiel, péniblement masqué par ses exhibitions outrées de testostérone ?